

COMMUNIQUE
16 septembre 2009

Non à cette taxe Carbone, rendue inefficace par le gouvernement

Après un débat d'experts qui avaient trouvé un compromis sur une taxe carbone d'au moins 32€ la tonne pour être efficace, nous nous retrouvons face au fait du prince, qui décide seul d'une taxe à 17€ et de sa compensation intégrale, sans mettre en place une politique qui permettrait d'avoir le choix d'une consommation alternative. L'idée d'une taxe écologique est foulée aux pieds, vidée de son contenu et l'absence inévitable de résultat lui fera perdre toute crédibilité. **Son inefficacité est certaine :**

- **à cause de la très faible augmentation du prix des énergies taxées qu'elle entraîne et de son remboursement.** Un seul exemple : tout le monde affirme qu'il faut résoudre le problème des transports qui restent le principal émetteur de CO₂, qu'il faut transférer du trafic de la route sur le rail. La taxe pourrait représenter un outil dans ce sens, mais le gouvernement vient de baisser la taxe à l'essieu, va faire cadeau de la taxe professionnelle, annonce des compensations fiscales supplémentaires pour aider les entreprises de la route. Pendant ce temps, la SNCF ne récupèrera pas toute sa taxe professionnelle et annonce la suppression de 60 % de ses wagons de fret isolés jugés les moins rentables.

- **à cause de l'absence d'une politique offrant le choix de consommer autrement.** Nous dénonçons le remboursement de la taxe qui prive de moyens financiers une vraie politique de préservation de l'environnement. Les comportements de consommation ne changeront pas si une alternative de consommation n'est pas offerte. Inciter à moins utiliser la voiture nécessite d'améliorer la qualité et la rapidité de transports collectifs très peu chers voire même gratuits. Baisser la consommation de chauffage impose une politique de rénovation massive des bâtiments. A ce sujet, nous protestons contre l'incitation sous tendue à consommer de l'électricité du fait de sa non « inscription » à la taxe carbone, au lieu d'imposer de nouvelles normes de construction.

Offrir le choix de consommer autrement nécessite une politique environnementale, des plans de rénovation massifs des habitats collectifs, de densification urbaine, de relocalisation de l'économie et de la production agricole, de transfert du trafic routier vers des modes plus respectueux de l'environnement, de réorientation des investissements vers les énergies renouvelables et les projets écologiquement soutenables, de protection et financement collectif des biens publics mondiaux tels que l'énergie, les forêts, la terre et l'eau...

Nous sommes opposés également à l'accroissement des injustices sociales liées à cette taxe qui frappe aveuglément : elle est mise en place tandis que régressent encore les impôts sur le revenu, le seul impôt payé par chacun selon ses possibilités. Les plus riches continueront de vivre comme avant, sans être pénalisés par la taxe.

L'apparente contradiction entre la nécessité d'une taxe élevée et l'impossibilité de pénaliser encore les plus démunis se résout par une politique fiscale plus juste s'appuyant sur une plus grande place à l'impôt progressif sur le revenu, sans bouclier fiscal, et une baisse de la TVA qui frappe aveuglément et représente la moitié de rentrées fiscales. Soyons réalistes, le prix des matières premières fossiles en disparition ne pourra qu'augmenter en flèche. Cette augmentation des prix pourrait être anticipée, étalée par une taxe écologique d'un niveau très élevé qui s'insère dans une politique environnementale offrant le choix de consommer autrement, qui ne pénalise pas les plus démunis en leur attribuant gratuitement les produits de première nécessité.

Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org	www.solidaires.org
--	-------------------------------	---------------------------